

Tableau 1 : Liste des tableaux de l'annexe A

Tableau 1	Liste des tableaux de l'annexe A
Tableau 2	Mesures des coefficients U de l'enveloppe
Tableau 3	Mesures du RFPM
Tableau 4	Mesures du CVCA et du CES
Tableau 5	Mesures d'éclairage
Tableau 6	Résultats des mesures des coefficients U de l'enveloppe – Économies d'énergie comparativement au CNÉB 2011
Tableau 7	Résultats des mesures du coefficient U de l'enveloppe – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011
Tableau 8	Résultats des mesures de l'éclairage – Économies d'énergie comparativement au CNÉB 2011
Tableau 9	Résultats des mesures d'éclairage – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011
Tableau 10	Résultats des mesures de CVCA et du chauffage de l'eau sanitaire (CES) – Économies d'énergie comparativement au CNÉB 2011
Tableau 11	Résultats des mesures de CVCA et du CES – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011
Tableau 12	Résultats des mesures du RFPM – Consommation d'énergie comparativement au CNÉB
Tableau 13	Mesures combinées pour obtenir des économies d'énergie de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)
Tableau 14	Mesures combinées pour obtenir des économies d'énergie de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)
Tableau 15	Mesures combinées pour atteindre un objectif énergétique plus élevé de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)
Tableau 16	Mesures combinées pour atteindre un objectif énergétique plus élevé de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)
Tableau 17	Système autonome de ventilation mécanique dans un logement - Résultats de récupération de la chaleur

Tableau 2 : Mesures des coefficients U de l'enveloppe

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾
Ajustement du coefficient U	Fenêtre : Élevé – Coefficient U = 1,6 Triple vitrage à lame d'argon, revêtement à faible émissivité Semi-élevé – Coefficient U = 2,0 Double vitrage à lame d'argon, revêtement à faible émissivité Semi-faible – Coefficient U = 2,6 Double vitrage à lame d'air, revêtement à faible émissivité Faible – Coefficient U = 3,2 Double vitrage à lame d'air, sans revêtement à faible émissivité	Exigences relatives aux coefficients U du CNÉB 2011 (en fonction des degrés-jours de chauffage [DJC]) Lieu Coefficient U Victoria 2,4 Windsor 2,2 Montréal 2,2 Ottawa 2,2 Edmonton 2,2 Fort McMurray 2,2 Yellowknife 1,6	Élevé – correspond à l'exigence du CNÉB 2011 pour Yellowknife. Semi-élevé – correspond à l'exigence de la norme ASHRAE 189-2011 pour les zones 7 et 8 (climats froids). Semi-faible – correspond à l'exigence de la norme ASHRAE 189-2011 pour la zone 6. Faible – correspond à l'exigence du CMNÉB de 1997 pour l'Ontario avec un pourcentage de vitrage inférieur à 40 %. Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment.
	Mur : Élevé – Coefficient U = 0,183 Semi-élevé – Coefficient U = 0,210 Semi-faible – Coefficient U = 0,370 Faible – Coefficient U = 0,550	Exigences relatives aux coefficients U du CNÉB 2011 (en fonction des DJC) Lieu Coefficient U Victoria 0,315 Windsor 0,278 Montréal 0,247 Ottawa 0,247 Edmonton 0,210 Fort McMurray 0,210 Yellowknife 0,183	Élevé – correspond à l'exigence du CNÉB 2011 pour Yellowknife. Semi-élevé – correspond à l'exigence du CNÉB 2011 pour Edmonton. Semi-faible – correspond à l'exigence du CMNÉB de 1997 pour différents lieux. Faible – correspond à l'exigence du CMNÉB de 1997 pour la région A de l'Ontario. Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment.
	Toit : Élevé – Coefficient U = 0,142 Semi-élevé – Coefficient U = 0,162 Semi-faible – Coefficient U = 0,270 Faible – Coefficient U = 0,480	Exigences relatives aux coefficients U du CNÉB 2011 (en fonction des DJC) Lieu Coefficient U Victoria 0,227 Windsor 0,183 Montréal 0,183 Ottawa 0,183 Edmonton 0,162 Fort McMurray 0,162 Yellowknife 0,142	Élevé – correspond à l'exigence du CNÉB 2011 pour Yellowknife. Semi-élevé – correspond à l'exigence de la norme ASHRAE 189-2011 pour les zones 7 et 8. Semi-faible – correspond à l'exigence de la norme ASHRAE 90.1-2007 pour la zone 6. Faible – correspond à l'exigence du CMNÉB de 1997 pour l'Ontario. Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment.

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 3 : Mesures du RFPM

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾												
RFPM	<p>Ajuster l'équation du RFPM :</p> <p>Élevé $DJC < 4000 = 0,30$ $4000 \leq DJC \leq 7000$ $(1700-0,20 DJC)/3000$ $DJC > 7000 = 0,10$</p> <p>Semi-élevé $DJC < 4000 = 0,35$ $4000 \leq DJC \leq 7000$ $(1850-0,20 DJC)/3000$ $DJC > 7000 = 0,15$</p> <p>Semi-faible $DJC < 4000 = 0,45$ $4000 \leq DJC \leq 7000$ $(2150-0,20 DJC)/3000$ $DJC > 7000 = 0,25$</p> <p>Faible $DJC < 4000 = 0,50$ $4000 \leq DJC \leq 7000$ $(2300-0,20 DJC)/3000$ $DJC > 7000 = 0,30$</p>	<p>RFPM du CNÉB 2011 : $DJC < 4000 = 0,4$</p> <p>$4000 \leq DJC \leq 7000$ $(2000-0,2 DJC)/3000$</p> <p>$DJC > 7000 = 0,2$</p> <p>Archétype du RFPM :</p> <table border="0"> <tr><td>Immeuble à logements</td><td>0,29</td></tr> <tr><td>Tour de bureaux</td><td>0,40</td></tr> <tr><td>Petit centre commercial</td><td>0,20</td></tr> <tr><td>École</td><td>0,26</td></tr> <tr><td>Magasin à grande surface</td><td>0,076</td></tr> <tr><td>Entrepôt</td><td>0,035</td></tr> </table>	Immeuble à logements	0,29	Tour de bureaux	0,40	Petit centre commercial	0,20	École	0,26	Magasin à grande surface	0,076	Entrepôt	0,035	<p>Nous avons changé la formule du RFPM en modifiant l'équation de 5 %, vers le haut ou vers le bas.</p> <p>Les mesures d'ajustement du RFPM n'affecteront pas tous les types de bâtiment, car quelques archétypes ont un RFPM inférieur à tous les niveaux proposés.</p>
Immeuble à logements	0,29														
Tour de bureaux	0,40														
Petit centre commercial	0,20														
École	0,26														
Magasin à grande surface	0,076														
Entrepôt	0,035														
	<p>Établir un niveau pour le RFPM :</p> <p>Élevé Établir le RFPM maximal à 20 %.</p> <p>Semi-élevé Établir le RFPM maximal à 25 %.</p> <p>Semi-faible Établir le RFPM maximal à 30 %.</p> <p>Faible Établir le RFPM maximal à 40 %.</p>	<p>RFPM du CNÉB 2011 : $DJC < 4000 = 0,4$</p> <p>$4000 \leq DJC \leq 7000$ $(2000-0,2 DJC)/3000$</p> <p>$DJC > 7000 = 0,2$</p> <p>Archétype du RFPM :</p> <table border="0"> <tr><td>Immeuble à logements</td><td>0,29</td></tr> <tr><td>Tour de bureaux</td><td>0,40</td></tr> <tr><td>Petit centre commercial</td><td>0,20</td></tr> <tr><td>École</td><td>0,26</td></tr> <tr><td>Magasin à grande surface</td><td>0,076</td></tr> <tr><td>Entrepôt</td><td>0,035</td></tr> </table>	Immeuble à logements	0,29	Tour de bureaux	0,40	Petit centre commercial	0,20	École	0,26	Magasin à grande surface	0,076	Entrepôt	0,035	<p>Élevé – RFPM établi égal au plus faible pourcentage prescrit par le CNÉB 2011.</p> <p>Semi-élevé – RFPM augmenté de 5 % par rapport au niveau élevé exigé.</p> <p>Semi-faible – RFPM établi égal au point milieu entre le niveau le plus élevé (40 %) et le niveau le moins élevé (20 %) prescrit par le CNÉB 2011.</p> <p>Faible – RFPM établi égal au pourcentage le plus élevé prescrit par le CNÉB 2011.</p> <p>Les mesures d'ajustement du RFPM n'affecteront pas tous les types de bâtiment, car quelques archétypes ont un RFPM inférieur à tous les niveaux proposés.</p>
Immeuble à logements	0,29														
Tour de bureaux	0,40														
Petit centre commercial	0,20														
École	0,26														
Magasin à grande surface	0,076														
Entrepôt	0,035														

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 4 : Mesures de CVCA et du CES

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾
CVCA et CES	<p>Rendement des chaudières :</p> <p>Élevé <i>Gaz naturel</i> < 88 kW – rendement énergétique annuel (AFUE) 89 % ≥ 88 kW et < 733 kW – rendement thermique 89 % ≥ 733 kW – rendement de combustion 91 %</p> <p><i>Mazout</i> < 88 kW – AFUE 89 % ≥ 88 kW et < 733 kW – rendement thermique 89 % ≥ 733 kW – rendement de combustion 91 %</p> <p>Semi-élevé – modulante pour toutes les capacités Semi-faible – rendement thermique 80 % Faible – rendement thermique 80 % Supprimer le réglage/la modulation.</p>	<p>Rendement des chaudières du CNÉB 2011</p> <p>Gaz naturel < 88 kW – AFUE 85 % ≥ 88 kW et < 733 kW – rendement thermique 83 % ≥ 733 kW – rendement de combustion 83,3 %</p> <p>Mazout < 88 kW – AFUE 84,7 % ≥ 88 kW et < 733 kW – rendement thermique 83,4 % ≥ 733 kW – rendement de combustion 85,8 %</p> <p>Exigences relatives au réglage > 176 kW – bi-étagée > 352 kW – entièrement modulante</p>	<p>Élevé – établi pour correspondre aux exigences de la norme ASHRAE 189-2011.</p> <p>Semi-élevé – élargit l'exigence relative au réglage/à la modulation du CNÉB 2011 à toutes les plages de capacité.</p> <p>Semi-faible – établi pour correspondre au rendement le plus faible sur le marché, mais s'écarte de l'exigence relative au réglage/à la modulation du CNÉB 2011.</p> <p>Faible – établi pour correspondre au rendement le plus faible sur le marché et supprime l'exigence relative au réglage/à la modulation du CNÉB 2011.</p> <p>Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment s'il y a lieu.</p>
	<p>Rendement du refroidisseur :</p> <p>Élevé – refroidisseur de type centrifuge 528 kW à 1 055 kW – coefficient de performance (COP) = 6,4 1 055 kW à 2 110 kW – COP = 6,9</p> <p>Semi-élevé – refroidisseur de type centrifuge 528 kW à 1 055 kW – COP = 6,0 1 055 kW à 2 110 kW – COP = 6,4</p> <p>Semi-faible – ne peut être plus bas. Faible – ne peut être plus bas.</p>	<p>Exigences relatives aux refroidisseurs du CNÉB 2011</p> <p>Refroidisseur de type centrifuge 528 kW à 1 055 kW COP = 5,55 1 055 kW à 2 110 kW COP = 6,10</p>	<p>Élevé – établi pour correspondre aux refroidisseurs dans les 25 % supérieurs sur le marché.</p> <p>Semi-élevé – niveau de rendement établi pour correspondre aux niveaux prescrits par le Programme de gestion de l'énergie FÉDER\$AGE.</p> <p>Semi-faible – ne peut être plus bas – valeurs du CNÉB 2011 égales aux valeurs prescrites par le gouvernement fédéral.</p> <p>Faible – ne peut être plus bas – valeurs du CNÉB 2011 égales aux valeurs prescrites par le gouvernement fédéral.</p> <p>Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment s'il y a lieu.</p>

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 4 : Mesures de CVCA et du CES (suite)

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾
CVCA et CES	<p>Rendement du refroidissement par détente directe : Élevé ≤ 19 kW – rapport d’efficacité énergétique saisonnière (SEER) = 15,0 > 19 kW et < 40 kW – rapport d’efficacité énergétique (EER) = 12,0 ≥ 40 kW et < 70 kW – EER = 12,0 ≤ 70 kW et < 223 kW – EER = 10,6 > 223 kW – EER = 10,2 Semi-élevé – S.O. Semi-faible – ne peut être plus bas. Faible – ne peut être plus bas.</p>	<p>Exigences relatives au rendement des conditionneurs d’air (détente directe) du CNÉB 2011 ≤ 19 kW – SEER = 14,0 > 19 kW et < 40 kW – EER = 11,0 ≥ 40 kW et < 70 kW – EER = 10,8 ≤ 70 kW et < 223 kW – EER = 9,8 > 223 kW – EER = 9,5</p>	<p>Élevé – établi aux niveaux de rendement du niveau 2 du Consortium of Energy Efficiency (CEE) Semi-élevé – s.o. – il n’y a pas suffisamment d’espace entre le niveau du CNÉB 2011 et le niveau élevé pour justifier un niveau semi-élevé. Semi-faible – ne peut être plus bas – valeurs du CNÉB 2011 égales aux valeurs prescrites par le gouvernement fédéral. Faible – ne peut être plus bas – valeurs du CNÉB 2011 égales aux valeurs prescrites par le gouvernement fédéral.</p> <p>Les mesures d’ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment s’il y a lieu.</p>
	<p>Efficacité de chauffage des générateurs d’air chaud : Élevée S.O. – pas assez de produits surpassent le CNÉB 2011. Semi-élevée Ajouter une modulation supérieure à 117,23 kW. Semi-faible <i>Gaz naturel</i> : rendement thermique 80 % <i>Mazout</i> : efficacité saisonnière de l’utilisation de combustible (SEUE) 78 % Faible Ne peut être plus bas.</p>	<p>Exigences relatives à l’efficacité des générateurs d’air chaud du CNÉB 2011 Au gaz ≤ 117,23 kW – AFUE 92,4 % > 117,23 kW – rendement thermique 81 % Au mazout ≤ 66 kW – rendement thermique 84,5 % > 66 kW – rendement thermique 81,3 %</p>	<p>Élevé – s.o. – les niveaux d’efficacité ne surpassent pas les niveaux du CNÉB 2011 pour les générateurs d’air chaud non intempérisés. Semi-élevé – ajoute la modulation aux brûleurs et maintient l’efficacité prescrite par le CNÉB 2011. Semi-faible – règlement fédéral – conformément à la norme CSA-B212-M93 pour le mazout; conformément à la norme CSA 2.3-2001 pour le gaz naturel. Faible – ne peut être inférieur au règlement fédéral. Les mesures d’ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment s’il y a lieu.</p>

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 4 : Mesures de CVCA et du CES (suite)

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾
CVCA et CES	<p>Efficacité du chauffe-eau domestique (CED) :</p> <p>Élevée <i>Gaz naturel :</i> < 22 kW – Coefficient énergétique (EF) 0,62 ≥ 22 kW et ≤ 117 kW – rendement thermique 90 % > 117 kW – rendement thermique 90 % <i>Mazout :</i> ≤ 30,5 kW – EF 0,62 > 30,5 kW – rendement thermique 82 %</p> <p>Semi-élevée – s.o. – les produits offerts sont négligeables. Semi-faible – ne peut être inférieur au règlement fédéral. Faible – ne peut être inférieur au règlement fédéral.</p>	<p>Exigences du CNÉB 2011 relatives à l'efficacité du réservoir d'eau chaude</p> <p>Au gaz < 22 kW – EF 0,67 – capacité de stockage en litres (V) 0,0006 ≥ 22 kW et ≤ 117 kW EF 0,67 – V 0,0006 > 117 kW – rendement thermique 80 %</p> <p>Au mazout ≤ 30,5 kW – EF 0,55 > 30,5 kW – EF 0,55</p>	<p>Élevé – rendements thermique et les EF selon les produits énumérés dans la base de données de l'Air Conditioning, Heating and Refrigeration Institute (AHRI). Gaz naturel ≥ 22 kW : établi en fonction du niveau d'efficacité de la condensation. Le coefficient énergétique inférieur à 22 kW est considéré comme l'EF le plus courant supérieur au niveau du CNÉB 2011. Mazout > 30,5 kW : considéré comme le modèle ayant le meilleur rendement thermique dans la base de données de l'AHRI. Le coefficient énergétique inférieur à 30,5 kW est considéré comme l'EF le plus courant supérieur au niveau du CNÉB 2011.</p> <p>Les mesures d'ajustement seront effectuées pour tous les lieux et types de bâtiment s'il y a lieu.</p>
	<p>Ventilateurs récupérateurs de chaleur (VRC) et ventilateurs récupérateurs d'énergie (VRE) nécessaires :</p> <p>Élevé – établir l'efficacité de la récupération de chaleur à 75 % et réduire la teneur en chaleur sensible à 100 kW. Semi-élevé – établir le niveau d'efficacité à 75 %. Semi-faible – établir la teneur en chaleur à 200 kW. Faible – la récupération de chaleur n'est pas nécessaire.</p>	<p>Le CNÉB 2011 exige la récupération de chaleur lorsque la teneur en chaleur sensible du système d'extraction de l'air est supérieure à 150 kW.</p>	
	<p>Commandes automatiques – Ventilation selon la demande :</p> <p>Élevé – établi selon les exigences de la norme ASHRAE 189-2011. Semi-élevé – établi selon les exigences de la norme ASHRAE 90.1-2010. Semi-faible – ne peut être inférieur; le CNÉB 2011 ne comporte aucune exigence. Faible – ne peut être inférieur; le CNÉB 2011 ne comporte aucune exigence.</p>	<p>Le CNÉB 2011 ne comporte aucune exigence relative à la ventilation selon la demande.</p>	<p>Élevé – norme ASHRAE 189-2011 – exigé pour les superficies de plus de 500 pi² (46,5 m²) et pour la ventilation des bâtiments conçus pour plus de 25 personnes par 1 000 pi² (92,9 m²). Semi-élevé – norme ASHRAE 90.1-2010 – exigé pour les superficies de plus de 500 pi² (46,5 m²) et pour la ventilation des bâtiments conçus pour plus de 40 personnes par 1 000 pi² (92,9 m²).</p>

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 5 : Mesures d'éclairage

Domaine principal	Mesures secondaires (par niveau)	Niveaux prescrits par le CNÉB 2011	Explications pour les niveaux ⁽¹⁾
Éclairage	Détecteurs d'occupant – allumage automatique : Des commandes d'allumage automatique seront ajoutées dans tous les espaces qui doivent être munis d'un détecteur d'occupant, conformément au CNÉB 2011.	Le CNÉB 2011 prescrit des détecteurs d'occupant à commande d'allumage manuelle et d'arrêt automatique dans les espaces prescrits.	Cette mesure demande de remplacer la commande d'allumage manuelle du CNÉB 2011 par une commande d'allumage automatique. Il est très difficile d'évaluer cette mesure avec précision. L'impact de ce changement dépend du comportement de toute personne donnée et de sa propension à demeurer dans une salle sans éclairage. Ce changement aurait pour effet d'augmenter la consommation d'énergie pour l'éclairage.
	Détecteurs d'occupant des garages de stationnement : Installer une commande de détecteur d'occupant au système d'éclairage des garages de stationnement dans les bâtiments concernés.	Le CNÉB 2011 ne prescrit pas de commande de détecteur d'occupant pour l'éclairage des garages de stationnement.	L'immeuble à logements de hauteur moyenne est le seul bâtiment qui pourrait avoir un garage de stationnement, donc cette mesure ne s'appliquera qu'à ce type de bâtiment.
	Dispositifs à gradation continue dans les aires à éclairage naturel : Installer des dispositifs à gradation continue dans les aires à éclairage naturel des bâtiments concernés.	Lorsque la valeur totale de l'aire éclairée latéralement principale dépasse 100 m ² , le CNÉB 2011 prescrit qu'elle doit être commandée séparément par au moins une photocommande multiniveau.	Aucun archétype ne se qualifie actuellement pour les commandes d'éclairage naturel. Pour évaluer cette mesure, la tour de bureaux sera modélisée avec une commande d'éclairage naturel supposée dans la zone extérieure. La mesure de gradation continue sera appliquée.
	Examiner la densité de puissance d'éclairage : Élevé Établir selon la norme ASHRAE 189-2011 p. ex. bureau = 9,2 W/m ² Semi-faible Établir selon la norme ASHRAE 90.1-2004 p. ex. bureau = 11,0 W/m ² Faible Établir selon le CMNÉB 1997 p. ex. bureau = 16,9 W/m ²	Le CNÉB 2011 prescrit une densité de puissance d'éclairage selon la fonction du bâtiment et de l'espace. p. ex. bureau = 9,7 W/m ²	Les densités de puissance d'éclairage sont basées sur les codes existants. Accroître les niveaux de rendement minimaux ou la mise en œuvre de nouvelles technologies : Accroître le niveau de rendement minimal ou la mise en œuvre de nouvelles technologies sont des méthodes qui peuvent servir à améliorer la densité de la puissance d'éclairage. Comme le CNÉB 2011 ne prescrit que la densité de puissance d'éclairage et ne prescrit aucun niveau de rendement ou aucune technologie, seul l'effet du changement de la densité de puissance d'éclairage sera évalué.

(1) Les références indiquées dans les explications pour les niveaux ne sont que des points de référence et ne servent aucunement dans la présente analyse ou étude.

Tableau 7 : Résultats des mesures du coefficient U de l'enveloppe – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011

Domaine principal	Lieu	Type de bâtiment	Mesures secondaires – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)						Mesures combinées – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)					
			Fenêtre		Mur		Toit		Objectif de 5 %			Objectif de 10 %		
			Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Mesures individuelles combinées		%	Mesures individuelles combinées		%
Ajustement du coefficient U	Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-	-4,0	-	-2,9	-0,9	-5,0	Toit (faible)		-5,0	Fenêtre/mur/toit (faible)		-11,9
		Tour de bureaux	-	-4,6	-	-2,8	-	-1,5	Fenêtre (faible)		-4,6	Fenêtre/mur/toit (faible)		-9,3
		Petit centre commercial	-	-2,6	-	-3,1	-2,1	-11,7	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-5,2	Toit (faible)		-11,7
		École secondaire	-	-2,3	-	-2,4	-1,2	-6,7	Fenêtre (faible) + mur (faible)		-4,7	Fenêtre/mur/toit (faible)		-11,4
		Magasin à grande surface	-	-0,9	-	-3,1	-3,0	-16,1	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-6,0	Toit (faible)		-16,1
		Entrepôt	-	-0,9	-2,0	-9,9	-3,4	-17,5	Mur et toit (semi-faible)		-5,4	Mur (faible)		-9,9
	Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	-2,1	-5,3	-	-3,4	-1,7	-5,9	Fenêtre (faible)		-5,3	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,5
		Tour de bureaux	-2,5	-7,5	-	-3,8	-	-2,1	Fenêtre (semi-faible) + toit (faible)		-4,7	Fenêtre (faible) + toit (faible)		-9,6
		Petit centre commercial	-	-3,2	-	-3,5	-3,8	-12,1	Toit (semi-faible)		-3,8	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,5
		École secondaire	-	-2,9	-	-2,9	-2,3	-7,5	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-5,3	Mur (faible) + toit (faible)		-10,5
		Magasin à grande surface	-	-1,2	-	-3,6	-5,4	-17,6	Toit (semi-faible)		-5,4	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,0
		Entrepôt	-	-1,4	-4,0	-12,8	-6,8	-21,0	Fenêtre (faible) + mur (semi-faible)		-5,4	Mur (semi-faible) + toit (semi-faible)		-10,7
	Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-2,2	-5,5	-	-4,0	-1,9	-6,1	Fenêtre (faible)		-5,5	Mur (faible) + toit (faible)		-9,9
		Tour de bureaux	-2,9	-8,6	-2,0	-5,1	-	-2,6	Mur (faible)		-5,1	Fenêtre (faible) + mur (semi-faible)		-10,7
		Petit centre commercial	-	-3,3	-	-4,1	-3,9	-12,6	Mur (faible)		-4,1	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-11,2
		École secondaire	-	-3,4	-	-3,7	-2,5	-8,1	Fenêtre (faible) + toit (semi-faible)		-5,9	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-9,6
		Magasin à grande surface	-	-1,3	-	-4,4	-6,1	-19,1	Mur (faible)		-4,4	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,3
		Entrepôt	-	-1,4	-5,9	-14,8	-7,0	-21,5	Mur (semi-faible)		-5,9	Mur et toit (semi-faible)		-12,8
	Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-2,3	-5,6	-	-4,2	-1,9	-6,2	Fenêtre (faible)		-5,6	Fenêtre (faible) + mur (faible)		-9,9
		Tour de bureaux	-3,0	-8,7	-2,2	-5,6	-	-2,7	Mur (faible)		-5,6	Fenêtre (faible) + mur (semi-faible)		-11,0
		Petit centre commercial	-	-3,3	-	-4,1	-3,9	-12,6	Mur (faible)		-4,1	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-11,3
		École secondaire	-	-3,6	-	-3,7	-2,5	-8,1	Fenêtre (faible) + toit (semi-faible)		-6,2	Fenêtre et mur (faible) + toit (semi-faible)		-9,9
		Magasin à grande surface	-	-1,3	-	-4,5	-6,1	-19,3	Mur (faible)		-4,5	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,5
		Entrepôt	-	-1,5	-6,1	-15,2	-7,1	-21,8	Mur (semi-faible)		-6,1	Mur et toit (semi-faible)		-13,1
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	-2,5	-6,2	-2,5	-5,4	-2,6	-7,4	Mur (faible)		-5,4	Mur (semi-faible) + toit (faible)		-9,8	
	Tour de bureaux	-2,9	-8,6	-3,5	-7,7	-	-3,3	Fenêtre (semi-faible) + toit (faible)		-6,2	Fenêtre et mur (semi-faible) + toit (faible)		-9,9	
	Petit centre commercial	-	-3,7	-2,4	-5,1	-5,3	-15,0	Mur (faible)		-5,1	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-10,3	
	École secondaire	-	-3,8	-	-4,4	-3,6	-10,3	Mur (faible)		-4,4	Toit (faible)		-10,3	
	Magasin à grande surface	-	-1,5	-2,9	-6,0	-9,2	-25,1	Fenêtre (faible) + mur (semi-faible)		-4,3	Toit (semi-faible)		-9,2	
	Entrepôt	-	-1,6	-8,8	-18,6	-9,9	-26,5	Fenêtre (faible)		-1,6	Toit (semi-faible)		-9,9	
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-	-4,8	-2,5	-5,4	-2,6	-7,5	Mur (faible)		-5,4	Fenêtre (faible) + mur (faible)		-10,4	
	Tour de bureaux	-2,5	-7,2	-4,6	-9,9	-	-4,1	Mur (semi-faible)		-4,6	Mur (faible)		-9,9	
	Petit centre commercial	-	-3,3	-	-4,8	-5,1	-14,6	Toit (semi-faible)		-5,1	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-9,9	
	École secondaire	-	-3,6	-	-4,9	-3,8	-10,6	Mur (faible)		-4,9	Toit (faible)		-10,6	
	Magasin à grande surface	-	-1,4	-2,7	-5,8	-9,3	-23,2	Mur (faible)		-5,8	Toit (semi-faible)		-9,3	
	Entrepôt	-	-1,4	-8,3	-17,6	-9,9	-26,2	Fenêtre (faible)		-1,4	Toit (semi-faible)		-9,9	
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-4,9	-7,8	-3,9	-7,6	-3,3	-8,5	Fenêtre (semi-faible)		-4,9	Mur (faible) + toit (semi-faible)		-11,0	
	Tour de bureaux	-8,7	-14,2	-7,9	-15,7	-2,1	-5,5	Toit (faible)		-5,5	Mur et toit (semi-faible)		-10,1	
	Petit centre commercial	-3,7	-5,8	-2,9	-5,8	-6,0	-15,1	Mur (faible)		-5,8	Fenêtre et toit (semi-faible)		-9,6	
	École secondaire	-3,3	-5,3	-3,1	-6,0	-5,0	-12,5	Toit (semi-faible)		-5,0	Fenêtre (faible) + toit (semi-faible)		-10,3	
	Magasin à grande surface	-	-2,8	-3,7	-7,1	-11,3	-27,6	Fenêtre (faible) + mur (semi-faible)		-6,4	Fenêtre et mur (faible)		-9,8	
	Entrepôt	-	-2,8	-10,8	-21,0	-12,2	-29,3	Fenêtre (faible)		-2,8	Mur (semi-faible)		-10,8	

Tableau 8 : Résultats des mesures de l'éclairage – Économies d'énergie comparativement au CNÉB 2011

Domaine principal	Lieu	Type de bâtiment	Mesures secondaires – Économies d'énergie par rapport au CNÉB 2011 (%)				Mesures combinées – Économies d'énergie par rapport au CNÉB 2011 (%)				
			Densité de puissance d'éclairage (LPD)		Détecteurs d'occupant - allumage automatique	Détecteurs d'occupant des garages de stationnement	Dispositifs à gradation continue dans les aires à éclairage naturel	Objectif de 5 %		Objectif de 10 %	
			Semi-élevé	Élevé				Mesures individuelles combinées	%	Mesures individuelles combinées	%
Éclairage	Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-	0,0	-	1,0	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	1,0	-	-
		Tour de bureaux	-	1,2	-	-	0,2	LPD (élevé)+gradation continue	1,2	-	-
		Petit centre commercial	-	0,3	-	-	-	LPD (élevé)	0,3	-	-
		École secondaire	-	1,3	-	-	-	LPD (élevé)	1,3	-	-
		Magasin à grande surface	-	1,1	-	-	-	LPD (élevé)	1,1	-	-
		Entrepôt	-	-0,1	-	-	-	LPD (élevé)	-0,1	-	-
	Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	-	0,2	-	0,8	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	1,0	-	-
		Tour de bureaux	-	1,1	-	-	0,2	LPD (élevé)+gradation continue	1,1	-	-
		Petit centre commercial	-	0,5	-	-	-	LPD (élevé)	0,5	-	-
		École secondaire	-	1,4	-	-	-	LPD (élevé)	1,4	-	-
		Magasin à grande surface	-	1,2	-	-	-	LPD (élevé)	1,2	-	-
		Entrepôt	-	0,5	-	-	-	LPD (élevé)	0,5	-	-
	Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-	0,1	-	0,7	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	0,8	-	-
		Tour de bureaux	-	1,0	-	-	0,2	LPD (élevé)+gradation continue	0,9	-	-
		Petit centre commercial	-	0,4	-	-	-	LPD (élevé)	0,4	-	-
		École secondaire	-	1,2	-	-	-	LPD (élevé)	1,2	-	-
		Magasin à grande surface	-	0,9	-	-	-	LPD (élevé)	0,9	-	-
		Entrepôt	-	0,3	-	-	-	LPD (élevé)	0,3	-	-
	Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-	0,1	-	0,7	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	0,8	-	-
		Tour de bureaux	-	0,9	-	-	0,2	LPD (élevé)+gradation continue	1,0	-	-
		Petit centre commercial	-	0,3	-	-	-	LPD (élevé)	0,3	-	-
		École secondaire	-	1,2	-	-	-	LPD (élevé)	1,2	-	-
		Magasin à grande surface	-	0,9	-	-	-	LPD (élevé)	0,9	-	-
		Entrepôt	-	0,2	-	-	-	LPD (élevé)	0,2	-	-
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	-	0,1	-	0,5	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	0,6	-	-	
	Tour de bureaux	-	1,0	-	-	0,2	LPD (élevé)+gradation continue	1,0	-	-	
	Petit centre commercial	-	0,2	-	-	-	LPD (élevé)	0,2	-	-	
	École secondaire	-	1,1	-	-	-	LPD (élevé)	1,1	-	-	
	Magasin à grande surface	-	0,7	-	-	-	LPD (élevé)	0,7	-	-	
	Entrepôt	-	-0,1	-	-	-	LPD (élevé)	-0,1	-	-	
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-	0,0	-	0,4	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	0,4	-	-	
	Tour de bureaux	-	0,9	-	-	0,4	LPD (élevé)+gradation continue	1,2	-	-	
	Petit centre commercial	-	0,2	-	-	-	LPD (élevé)	0,2	-	-	
	École secondaire	-	1,0	-	-	-	LPD (élevé)	1,0	-	-	
	Magasin à grande surface	-	0,6	-	-	-	LPD (élevé)	0,6	-	-	
	Entrepôt	-	0,0	-	-	-	LPD (élevé)	0,0	-	-	
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-	0,0	-	0,0	-	LPD (élevé) + dét. occ. garage	0,0	-	-	
	Tour de bureaux	-	0,7	-	-	0,5	LPD (élevé)+gradation continue	1,1	-	-	
	Petit centre commercial	-	0,1	-	-	-	LPD (élevé)	0,1	-	-	
	École secondaire	-	0,9	-	-	-	LPD (élevé)	0,9	-	-	
	Magasin à grande surface	-	0,3	-	-	-	LPD (élevé)	0,3	-	-	
	Entrepôt	-	-0,2	-	-	-	LPD (élevé)	-0,2	-	-	

Tableau 9 : Résultats des mesures d'éclairage – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011

Domaine principal	Lieu	Type de bâtiment	Mesures secondaires – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)					Mesures combinées – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)			
			Densité de puissance d'éclairage (LPD)		DéTECTEURS d'occupant - allumage automatique	DéTECTEURS d'occupant des garages de stationnement	Dispositifs à gradation continue dans les aires à éclairage naturel	Objectif de 5 %		Objectif de 10 %	
			Semi-faible	Faible				Mesures individuelles combinées	%	Mesures individuelles combinées	%
Éclairage	Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-0,1	-0,4	-	-	-	LPD (faible)	-0,4	-	-
		Tour de bureaux	-3,2	-19,0	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,3	LPD (faible)	-19,2
		Petit centre commercial	-0,4	-0,6	-	-	-	LPD (faible)	-0,6	-	-
		École secondaire	-3,5	-11,9	-0,2	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,7	LPD (faible)	-12,2
		Magasin à grande surface	-1,6	-16,8	-	-	-	LPD (semi-faible)	-1,6	LPD (faible)	-16,8
		Entrepôt	0,04	-0,04	-0,01	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	-0,1	-	-
	Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	-0,5	-1,3	-	-	-	LPD (faible)	-1,3	-	-
		Tour de bureaux	-2,8	-18,2	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,9	LPD (faible)	-18,4
		Petit centre commercial	-0,7	-0,8	-	-	-	LPD (faible)	-0,8	-	-
		École secondaire	-3,6	-11,7	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,7	LPD (faible)	-11,9
		Magasin à grande surface	-1,6	-15,5	-	-	-	LPD (semi-faible)	-1,6	LPD (faible)	-15,5
		Entrepôt	-0,6	-1,5	0,0	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	-1,5	-	-
	Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-0,3	-0,9	-	-	-	LPD (faible)	-0,9	-	-
		Tour de bureaux	-2,5	-16,1	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,6	LPD (faible)	-16,3
		Petit centre commercial	-0,5	-0,6	-	-	-	LPD (faible)	-0,6	-	-
		École secondaire	-3,1	-10,0	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,2	LPD (faible)	-10,2
		Magasin à grande surface	-1,2	-12,0	-	-	-	LPD (semi-faible)	-1,2	LPD (faible)	-12,0
		Entrepôt	-0,4	-0,9	-0,01	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	-1,0	-	-
	Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-0,3	-0,8	-	-	-	LPD (faible)	-0,8	-	-
		Tour de bureaux	-2,3	-15,7	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,4	LPD (faible)	-15,8
		Petit centre commercial	-0,5	-0,6	-	-	-	LPD (faible)	-0,6	-	-
		École secondaire	-3,1	-10,0	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,2	LPD (faible)	-10,2
		Magasin à grande surface	-1,2	-11,4	-	-	-	LPD (semi-faible)	-1,2	LPD (faible)	-11,4
		Entrepôt	-0,3	-0,8	-0,01	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	-0,8	-	-
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	-0,1	-0,4	-	-	-	LPD (faible)	-0,4	-	-	
	Tour de bureaux	-2,5	-16,5	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,6	LPD (faible)	-16,7	
	Petit centre commercial	-0,2	-0,3	-	-	-	LPD (faible)	-0,3	-	-	
	École secondaire	-2,9	-9,8	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-3,1	LPD (faible)	-10,0	
	Magasin à grande surface	-0,9	-9,8	-	-	-	LPD (semi-faible)	-0,9	LPD (faible)	-9,8	
	Entrepôt	0,0	0,0	0,0	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	0,0	-	-	
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-0,1	-0,3	-	-	-	LPD (faible)	-0,3	-	-	
	Tour de bureaux	-2,4	-16,0	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,5	LPD (faible)	-16,1	
	Petit centre commercial	-0,2	-0,3	-	-	-	LPD (faible)	-0,3	-	-	
	École secondaire	-2,7	-9,0	-0,1	-	-	LPD (semi-faible) + allum. auto.	-2,8	LPD (faible) + allum. auto.	-9,2	
	Magasin à grande surface	-0,8	-8,0	-	-	-	LPD (semi-faible)	-0,8	LPD (faible)	-8,0	
	Entrepôt	-0,03	-0,1	-0,01	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	-0,2	-	-	
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	0,0	-0,1	-	-	-	LPD (faible)	-0,1	-	-	
	Tour de bureaux	-1,9	-12,8	-0,1	-	-	LPD (semi-faible)	-2,0	LPD (faible)	-13,0	
	Petit centre commercial	-0,1	-0,2	-	-	-	LPD (faible)	-0,2	-	-	
	École secondaire	-2,3	-7,8	-0,1	-	-	LPD (semi-faible)	-2,4	LPD (faible) + allum. auto.	-8,0	
	Magasin à grande surface	-0,4	-4,7	-	-	-	LPD (faible)	-4,7	-	-	
	Entrepôt	0,1	0,3	-0,01	-	-	LPD (faible) + allum. auto.	0,3	-	-	

Tableau 10 : Résultats des mesures de CVCA et du chauffage de l'eau sanitaire (CES) – Économies d'énergie comparativement au CNÉB 2011

Domaine principal	Lieu	Type de bâtiment	Mesures secondaires – Économies d'énergie par rapport au CNÉB 2011 (%)												Mesures combinées – Économies d'énergie par rapport au CNÉB 2011 (%)						
			Chaudière		Refrigerateur		Refrigerateur à détente directe (DD)		Générateur d'air chaud (GAC)		Chauffe-eau (CE)		Récupération de la chaleur (RC)		CVD		Objectif de 5 %		Objectif de 10 %		
			Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Semi-élevé	Élevé	Mesures individuelles combinées	%	Mesures individuelles combinées
CVCA et CES	Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	2,8	6,4	-	-	-	0,2	-	-	-	4,8	-	-	-	-	-	CE (élevé)	4,8	Chaudière et CE (élevé)	11,2
		Tour de bureaux	-	2,7	-	0,7	-	-	-	-	-	0,7	0,0	0,0	-	1,4	-	Chaudière/CE/CVD/Refruid. (élevé)	5,3	-	-
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,2	3,8	-	-	0,9	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,8	-	-
		École secondaire	-	5,0	-	0,5	-	-	-	-	2,2	0,0	0,8	-	3,6	-	-	Chaudière (élevé)	5,0	Chaudière/CVD (élevé)	10,2
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,1	3,3	-	-	0,4	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	3,9	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	0,01	-	-	-	0,4	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,4	-	-	
	Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	3,3	7,3	-	-	-	0,4	-	-	-	4,3	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)	4,7	Chaudière et CE (élevé)	11,6
		Tour de bureaux	-	3,2	-	1,0	-	-	-	-	-	0,6	0,1	0,1	-	2,2	-	Chaudière (élevé)+CVD (élevé)	5,2	-	-
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,6	3,6	-	-	0,7	-	-	-	-	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,9	-	-
		École secondaire	-	5,2	-	0,8	-	-	-	-	1,9	0,4	5,4	-	5,1	-	-	Chaudière (élevé)	5,2	Chaudière et CVD (élevé)	9,7
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,5	3,6	-	-	0,4	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,4	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,3	-	-	
	Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	2,7	6,8	-	-	-	0,3	-	-	-	4,1	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)	4,4	Chaudière et CE (élevé)	10,9
		Tour de bureaux	-	3,9	-	0,8	-	-	-	-	-	0,6	0,4	0,4	-	3,2	-	Chaudière et CE (élevé)	4,5	Chaudière/Refruid./CE/CVD (élevé)+RC (semi-élevé)	8,1
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,4	3,6	-	-	0,7	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,6	-	-
		École secondaire	-	6,0	-	0,6	-	-	-	-	1,8	1,0	8,6	-	5,9	-	-	CVD (élevé)	5,9	CE et RC (élevé)	10,4
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,2	4,1	-	-	0,3	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,7	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	0,03	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,3	-	-	
	Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	2,6	6,8	-	-	-	0,3	-	-	-	4,0	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)	4,3	Chaudière et CE (élevé)	10,8
		Tour de bureaux	-	4,0	-	0,7	-	-	-	-	-	0,6	0,5	0,5	-	-	-	Chaudière et CE (élevé)	4,6	-	-
Petit centre commercial		-	-	-	-	-	0,3	3,5	-	-	0,7	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,4	-	-	
École secondaire		-	6,1	-	0,6	-	-	-	-	1,8	1,1	7,0	-	6,1	-	-	Chaudière (élevé)	6,1	Chaudière et CVD (élevé)	11,4	
Magasin à grande surface		-	-	-	-	-	0,2	4,2	-	-	0,3	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,7	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	0,02	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,3	-	-		
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	3,0	7,4	-	-	-	0,1	-	-	-	4,1	-	-	-	-	-	CE (élevé)	4,1	Chaudière et CE (élevé)	11,5	
	Tour de bureaux	-	4,2	-	0,5	-	-	-	-	-	0,7	0,6	0,6	-	3,2	-	Chaudière et CE (élevé)	4,8	Chaudière/Refruid./CE/CVD (élevé)+RC (semi-élevé)	8,1	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,1	4,2	-	-	0,7	-	-	-	-	-	GAC (semi-élevé)+CE (élevé)	4,9	-	-	
	École secondaire	-	6,3	-	0,4	-	-	-	-	2,0	2,2	11,5	-	4,7	-	-	CVD (élevé)	4,7	Chaudière et CVD (élevé)	10,4	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,1	4,7	-	-	0,3	-	-	-	-	-	GAC (semi-élevé)	4,7	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	0,3	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,3	-	-		
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	3,1	7,8	-	-	-	0,1	-	-	-	3,8	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)	3,9	Chaudière et CE (élevé)	11,6	
	Tour de bureaux	-	4,0	-	0,5	-	-	-	-	-	0,7	1,6	1,6	-	4,7	-	CVD (élevé)	4,7	Chaudière/Refruid./CE/CVD (élevé)+RC (semi-élevé)	9,4	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,1	3,8	-	-	0,6	-	-	-	-	-	CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	4,5	-	-	
	École secondaire	-	6,7	-	0,4	-	-	-	-	1,9	3,5	12,0	-	4,7	-	-	CVD (élevé)	4,7	Chaudière/Refruid. (élevé)+RC (semi-élevé)	10,0	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,1	4,7	-	-	0,3	-	-	-	-	-	GAC (semi-élevé)	4,7	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	0,01	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,2	-	-		
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	3,1	8,1	-	-	-	0,1	-	-	-	1,5	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-élevé)+CE (élevé)	4,7	Chaudière (élevé)+CE (élevé)	9,6	
	Tour de bureaux	-	3,9	-	0,3	-	-	-	-	-	0,3	5,1	5,1	-	4,9	-	CVD (élevé)	4,9	Chaudière/Refruid./CVD (élevé)+RC (semi-élevé)	9,1	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	0,1	3,2	-	-	0,2	-	-	-	-	-	DD et CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	3,5	-	-	
	École secondaire	-	6,0	-	0,2	-	-	-	-	0,8	4,7	16,0	-	7,0	-	-	RC (semi-élevé)	4,7	Chaudière (élevé)+RC (semi-élevé)	10,3	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	0,05	5,0	-	-	0,3	-	-	-	-	-	GAC (semi-élevé)	5,0	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	0,003	-	-	-	0,2	-	-	-	-	-	CE (élevé)	0,2	-	-		

Tableau 11 : Résultats des mesures de CVCA et du CES – Consommation d'énergie accrue comparativement au CNÉB 2011

Domaine principal	Lieu	Type de bâtiment	Mesures secondaires – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)												Mesures combinées – Consommation accrue par rapport au CNÉB 2011 (%)							
			Chaudière		Refroidisseur		Refroidisseur à détente directe (DD)		Générateur d'air chaud (GAC)		Chauffe-eau (CE)		Récupération de la chaleur (RC)		CVD		Objectif de 5 %		Objectif de 10 %			
			Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Semi-faible	Faible	Mesures individuelles combinées	%	Mesures individuelles combinées	%		
CVCA et CES	Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-1,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,4	-	-	
		Tour de bureaux	-0,4	-4,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière et RC (faible)	-5,4	-	-
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,4	-	-
		École secondaire	-0,8	-7,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-2,2	Chaudière et RC (faible)	-8,7
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,3	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-5,2	-	-
	Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	-1,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,5	-	-
		Tour de bureaux	-0,5	-4,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (faible)	-4,7	Chaudière et RC (faible)	-10,8
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,5	-	-
		École secondaire	-0,8	-7,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-3,2	Chaudière (faible)+RC (faible)	-9,5
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,4	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,6	-	-	
	Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-1,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,7	-	-
		Tour de bureaux	-0,6	-5,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (faible)	-5,7	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-9,3
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-5,1	-	-
		École secondaire	-1,0	-8,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RC (faible)	-4,6	Chaudière (faible)+RC (semi-faible)	-10,4
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,5	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,5	-	-	
	Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-1,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,7	-	-
		Tour de bureaux	-0,7	-5,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (faible)	-5,8	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-9,7
		Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-5,2	-	-
		École secondaire	-1,0	-8,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RC (faible)	-4,6	Chaudière (faible)+RC (semi-faible)	-10,1
		Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,5	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,4	-	-	
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	-1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,8	-	-	
	Tour de bureaux	-0,7	-6,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (faible)	-6,3	RC (faible)	-9,7	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-5,5	-	-	
	École secondaire	-1,0	-8,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière et RC (semi-faible)	-5,3	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-10,5	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,5	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,6	-	-		
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-1,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,9	-	-	
	Tour de bureaux	-0,7	-5,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (faible)	-5,1	RC (faible)	-14,1	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-5,7	-	-	
	École secondaire	-1,1	-8,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	RC (semi-faible)	-6,3	Chaudière (faible)	-8,8	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,6	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-4,3	-	-		
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-2,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-2,4	-	-	
	Tour de bureaux	-1,9	-7,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-1,9	Chaudière (faible)	-7,8	
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-3,7	-	-	
	École secondaire	-2,9	-11,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Chaudière (semi-faible)	-2,9	Chaudière/RC (semi-faible)	-10,5	
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Entrepôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	GAC (semi-faible)	-0,5	-	-		

Tableau 13 : Mesures combinées pour obtenir des économies d'énergie de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)

Lieu	Type de bâtiment	Mesures pour obtenir des économies d'énergie de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)				
		Coefficient U de l'enveloppe	RFPM	CVCA et CES	Éclairage	Mesures combinées
Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-	-	CE (élevé)	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (élevé)	-	Chaudière/CE/CVD/Refroid. (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	École secondaire	Fenêtre et toit (élevé)	-	Chaudière (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	Mur (semi-élevé)	-	-	-	S.O.
Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	DD/CE (élevé)	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (élevé)	-	Chaudière (élevé)+CVD (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	Chaudière (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	Mur (élevé)	-	-	-	S.O.
Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	-	Chaudière et CE (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+LPD (élevé)
	Magasin à grande surface	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	Fenêtre et mur (élevé)+LPD (élevé)
Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	Un niveau (semi-élevé)	Chaudière et CE (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+LPD (élevé)
	Magasin à grande surface	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	Entrepôt	Fenêtre et mur (élevé)	-	-	-	S.O.
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	Équation (élevé)	Chaudière et CE (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	GAC (semi-élevé)+CE (élevé)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	CVD (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	Entrepôt	Fenêtre/mur/toit (élevé)	-	-	-	S.O.
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+Chaudière (semi-élevé)
	Tour de bureaux	Fenêtre (élevé)	-	CVD (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	CE (élevé)+GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	École secondaire	-	Équation (élevé)	CVD (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+LPD (élevé)
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-	-	Chaudière (semi-élevé)+CE (élevé)	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	-	CVD (élevé)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	-	-	DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+Équation RFPM (élevé)
	École secondaire	-	Équation (élevé)	RC (semi-élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	GAC (semi-élevé)	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	-

Tableau 14 : Mesures combinées pour obtenir des économies d'énergie de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)

Lieu	Type de bâtiment	Mesures pour obtenir des économies d'énergie de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)				
		Coefficient U de l'enveloppe	RFPM	CVCA et CES	Éclairage	Mesures combinées
Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre et mur (élevé)+CE (élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+Chaudière/CE/CVD/refroid. (élevé)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Mur et toit (élevé)+Chaudière (élevé)
	École secondaire	-	-	Chaudière/CE/CVD (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre et mur (élevé)+Toit (semi-élevé)+GAC (semi-élevé)
	Entrepôt	Mur et toit (semi-élevé)	-	-	-	S.O.
Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+Chaudière (élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+Chaudière/refroid./CE (élevé)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	École secondaire	-	-	Chaudière et CVD (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	Entrepôt	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+CE (élevé)+LPD (élevé)
Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+CE/DD (élevé)+Chaudière (semi-élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+Chaudière (élevé)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	École secondaire	-	-	CE et RC (élevé)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	Entrepôt	-	-	-	-	-
Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+CE (élevé)+Chaudière (semi-élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre et toit (élevé)+Chaudière et CE (élevé)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	École secondaire	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+Chaudière (élevé)
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+DD/CE (élevé)+GAC (semi-élevé)+LPD (élevé)
	Entrepôt	-	-	-	-	-
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+Chaudière (semi-élevé)+CE (élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (élevé)+Chaudière (élevé)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-
	École secondaire	-	-	Chaudière et CVD (élevé)	-	-
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Fenêtre (élevé)+Chaudière (élevé)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	-
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-
	École secondaire	-	-	Chaudière/Refroid.(élevé)+RC(semi-élevé)	-	-
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-	-	Chaudière (élevé)+CE (élevé)	-	-
	Tour de bureaux	-	-	-	-	-
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-
	École secondaire	-	-	Chaudière (élevé)+RC (semi-élevé)	-	-
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	-
	Entrepôt	-	-	-	-	-

Tableau 15 : Mesures combinées pour atteindre un objectif énergétique plus élevé de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)

Lieu	Type de bâtiment	Mesures pour obtenir un objectif énergétique plus élevé de 5 % (respecte la tolérance de 0,5 %)				
		Coefficient U de l'enveloppe	RFPM	CVCA et CES	Éclairage	Mesures combinées
Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	Toit (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (faible)	-	Chaudière et RC (faible)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Mur (faible) + Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	Fenêtre (faible) + Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre et mur (faible)+LPD (semi-faible)
	Entrepôt	Mur et toit (semi-faible)	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (semi-faible) + Toit (faible)	-	Chaudière (faible)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
	École secondaire	Mur (faible) + Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	Fenêtre (faible)+Mur (semi-faible)	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	RC (faible)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (faible)	-	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	RC (faible)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre (semi-faible)+LPD (semi-faible)
	Petit centre commercial	Mur (faible)	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
	École secondaire	-	-	Chaudière et RC (semi-faible)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre (faible)+Mur (semi-faible)+LPD (semi-faible)
	Entrepôt	-	-	GAC (semi-faible)	-	S.O.
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Mur (semi-faible)	-	Chaudière (faible)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre (faible)+Mur (semi-faible)+LPD (semi-faible)
	Entrepôt	-	-	-	-	Fenêtre (faible)+GAC (semi-faible)
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Toit (faible)	-	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	-	-	-
	École secondaire	Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	LPD (faible)	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	-

Tableau 16 : Mesures combinées pour atteindre un objectif énergétique plus élevé de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)

Lieu	Type de bâtiment	Mesures pour obtenir un objectif énergétique plus élevé de 10 % (respecte la tolérance de 0,5 %)				
		Coefficient U de l'enveloppe	RFPM	CVCA et CES	Éclairage	Mesures combinées
Victoria (Zone 4)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Mur et toit (faible)+Chaudière (semi-faible)
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Fenêtre/mur/toit (faible)+Chaudière (semi-faible)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Mur (faible)+Toit (semi-faible)+GAC (semi-faible)
	École secondaire	-	-	-	-	Toit (semi-faible)+Chaudière et RC (faible)
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)+GAC (semi-faible)+LPD (semi-faible)
	Entrepôt	Mur (faible)	-	-	-	S.O.
Windsor (Zone 5)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre (faible)+Toit (faible)	-	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	Mur (faible)+Toit (faible)	-	Chaudière (faible)+RC (faible)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	Fenêtre (faible)+Mur (semi-faible)+GAC (semi-faible)
Montréal (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Mur (faible)+Toit (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	-	-	-	Mur (semi-faible)+Chaudière (faible)+LPD (semi-faible)
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Mur (faible)+GAC (semi-faible)
	École secondaire	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	Chaudière (faible)+RC (semi-faible)	LPD (faible)	S.O.
	Magasin à grande surface	Mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	Mur (semi-faible)+GAC (semi-faible)
Ottawa (Zone 6)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (faible)+Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	-	-	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	-	S.O.
	Petit centre commercial	-	-	-	-	Mur (faible)+GAC (semi-faible)
	École secondaire	Fenêtre et mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	Chaudière (faible)+RC (semi-faible)	LPD (faible)	S.O.
	Magasin à grande surface	Mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	Mur (semi-faible)+GAC (semi-faible)
Edmonton (Zone 7A)	Logements/haut. moyenne	Mur (semi-faible)+Toit (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Fenêtre/mur (semi-faible)+Toit (faible)	-	RC (faible)	-	S.O.
	Petit centre commercial	Mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	Toit (faible)	-	Chaudière (semi-faible)+RC (faible)	LPD (faible)	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	LPD (faible)	S.O.
	Entrepôt	Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
Fort McMurray (Zone 7B)	Logements/haut. moyenne	Fenêtre (faible)+Mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Tour de bureaux	Mur (faible)	Un niveau (faible)	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	Mur (faible)+Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	-	-	-	-	S.O.
	Magasin à grande surface	-	-	-	-	Toit (semi-faible)+GAC (semi-faible)
	Entrepôt	Toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
Yellowknife (Zone 8)	Logements/haut. moyenne	-	-	-	-	Mur (faible)+Chaudière (semi-faible)
	Tour de bureaux	Mur et toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	Petit centre commercial	Fenêtre et toit (semi-faible)	-	-	-	S.O.
	École secondaire	Fenêtre (faible)+Toit (semi-faible)	-	Chaudière et RC (semi-faible)	-	S.O.
	Magasin à grande surface	Fenêtre et mur (faible)	-	-	-	S.O.
	Entrepôt	-	-	-	-	-

Tableau 17 : Système autonome de ventilation mécanique dans un logement - Résultats de récupération de la chaleur

Type de bâtiment	Lieu	Économie d'énergie comparativement au CNÉB (%)	
		Faible	Élevé
Logements/haut. moyenne (autonome)	Edmonton	-13,3	6,2
	Fort McMurray	-14,1	6,7
	Yellowknife	-15,8	7,6